

L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS AU QUÉBEC

PORTRAIT SELON

LE RECENSEMENT DE 2016



L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS AU QUÉBEC

PORTRAIT SELON

LE RECENSEMENT DE 2016

RÉDACTION

Marie-Claire Major
Conseillère à l'évaluation et à la recherche
Direction de l'évaluation et du soutien à la mise
en œuvre de la loi

COLLABORATION

Lucie Dugas
Conseillère experte à l'évaluation
et à la recherche
Direction de l'évaluation et du soutien
à la mise en œuvre de la loi
Vanessa Marquis
Technicienne en statistiques
Direction de l'évaluation et du soutien
à la mise en œuvre de la loi

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice de l'évaluation et du soutien
à la mise en œuvre de la loi

ÉDITION

Secrétariat général

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marjolaine Héroux

DATE

Le 30 avril 2020

APPROBATION

Anne Hébert
Directrice générale

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU QUÉBEC (2020). *L'incapacité chez les
personnes de 18 ans et plus vivant avec
leurs parents au Québec : portrait selon
le Recensement de 2016*, Drummondville,
Secrétariat général, L'Office, 33 p.

Ce document est disponible en médias
adaptés sur demande.

Dépôt légal – 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-86832-3 (version PDF)

ISBN 978-2-550-86833-0 (version texte électronique)

.....

Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripneur : 1 800 567-1477
www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Ce document présente le taux d'incapacité et les caractéristiques de l'incapacité des personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec. Il présente aussi un portrait des caractéristiques familiales, du revenu et du logement des familles, à partir des données du Recensement de 2016. En voici les principaux résultats :

- Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec, 20,2 % ont une incapacité. Cette proportion atteint 32,7 % chez celles qui ont 35 ans et plus ;
- 20,8 % des femmes et 19,9 % des hommes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ont une incapacité ;
- Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, les types d'incapacité les plus fréquents sont l'incapacité liée à l'apprentissage et l'incapacité liée à la santé mentale ;
- Près de la moitié des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ont une incapacité liée à l'apprentissage ;
- L'incapacité grave augmente avec l'âge, alors que l'incapacité légère ou modérée diminue chez les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ;
- Parmi les familles québécoises composées d'au moins un enfant majeur, plus du quart ont un enfant avec incapacité de 18 ans et plus ;
- Les enfants majeurs avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles moins nombreuses ;
- Plus de 4 enfants majeurs avec incapacité sur 10 vivent dans une famille monoparentale, une proportion plus élevée que chez les enfants majeurs sans incapacité ;
- Les enfants majeurs avec incapacité qui vivent dans une famille monoparentale vivent en plus grande proportion avec un parent de sexe féminin que ceux sans incapacité ;
- Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille recomposée que ceux sans incapacité ;
- Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille en situation de faible revenu que ceux qui n'ont pas d'incapacité ;
- Les enfants majeurs avec incapacité se retrouvent dans une plus grande proportion dans les familles qui ont un revenu après impôt de 74 999 \$ ou moins et dans une proportion plus faible dans les familles dont le revenu est de 75 000 \$ ou plus ;
- Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi ;
- Les enfants majeurs avec incapacité vivent dans une moins grande proportion dans une famille qui est propriétaire de son logement ;
- Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont légèrement plus nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans un logement qui n'est pas abordable.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE	3
COMPILATION ET ANALYSE	7
TAUX ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS	9
TAUX D'INCAPACITÉ DES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS AU QUÉBEC	9
CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ	13
Les types d'incapacité	13
La gravité de l'incapacité	14
CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES	15
LES FAMILLES OÙ VIT AU MOINS UN ENFANT MAJEUR	15
TAILLE DE LA FAMILLE	17
FAMILLES FORMÉES D'UN COUPLE OU MONOPARENTALES	18
FAMILLES MONOPARENTALES	19
FAMILLES INTACTES OU RECOMPOSÉES	20
REVENU FAMILIAL	21
SITUATION DE FAIBLE REVENU	21
REVENU APRÈS IMPÔT DES FAMILLES	23
PRÉSENCE D'UNE PERSONNE SALARIÉE OU BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU D'EMPLOI	24
LOGEMENT	25
MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT	25
ABORDABILITÉ DU LOGEMENT	26
CONCLUSION	27
ANNEXE	
DÉFINITIONS	29
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	33

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

TABLEAUX

1. Activités de la vie quotidienne – Question 11 du Recensement de 2016 et sous-questions	4
2. Taux d'incapacité selon l'âge, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016	10
3. Taux d'incapacité selon l'âge et le sexe, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016	10
4. Taux d'incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016.	11
5. Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le sexe, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016.	12
6. Répartition selon le type d'incapacité et l'âge, population de 18 ans et plus avec incapacité désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016.	13
7. Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et l'âge, population de 18 ans et plus avec incapacité désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016	14
8. Familles comptant un ou plusieurs enfants majeurs avec incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2016	15
9. Familles comptant au moins un enfant majeur avec incapacité selon le type d'incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2016.	16
10. Familles ayant au moins un enfant majeur avec incapacité selon la gravité de l'incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2016.	16
11. Taille de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016	17
12. Type de famille selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016	18
13. Sexe du parent selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement vivant dans une famille monoparentale, Québec, 2016.	19

14. Famille intacte ou recomposée selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement vivant dans une famille formée d'un couple, Québec, 2016	20
15. Situation de faible revenu selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016.	22
16. Revenu après impôt de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016.	23
17. Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016	24
18. Mode d'occupation du logement de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016.	25
19. Proportion du revenu dépensée par la famille pour couvrir les frais de logement selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016	26

FIGURE

1. Couverture des personnes de 15 ans et plus avec incapacité au Canada par le Recensement de 2016 et l'ECL de 2017	6
---	---

INTRODUCTION

L'un des devoirs de l'Office des personnes handicapées du Québec est de préparer et publier périodiquement des statistiques sur la population des personnes handicapées au Québec. Pour ce faire, différentes enquêtes sont utilisées, dont l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI), qui porte sur les personnes de 15 ans et plus. Par contre, aucune enquête similaire ne permet d'obtenir des données au sujet des enfants mineurs ou majeurs avec incapacité et leur famille. En effet, la dernière enquête qui permettait de dresser un portrait de l'incapacité dans les familles québécoises est l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités* de 1998. Elle a d'ailleurs fait l'objet d'un document de référence en 2004 (Camirand et Aubin 2004).

En raison de l'absence de ces données, l'Office a fait le choix d'utiliser les données du Recensement de 2016. À partir de ces données, deux rapports ont été produits, dont le premier qui porte sur les enfants de 0 à 17 ans avec incapacité au Québec. Le présent document constitue le deuxième rapport. Il contient un portrait des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents et un portrait de ces familles. La méthodologie est d'abord présentée, suivie des données sur le taux et les caractéristiques de l'incapacité des personnes de 18 ans et plus qui vivent avec leurs parents. Ensuite, des données sur la situation familiale, le revenu et le logement des familles où vivent les enfants majeurs avec incapacité sont présentées.

MÉTHODOLOGIE

Le Recensement de 2016 est actuellement la seule source de données récentes sur les familles ayant des enfants, mineurs ou majeurs, avec incapacité. Dans le cadre du Recensement, 25 % de tous les ménages canadiens ont répondu à un questionnaire détaillé obligatoire qui devait être rempli pour toutes les personnes faisant partie du ménage, incluant les enfants, mineurs ou majeurs. Le questionnaire comprenait des questions filtres visant à identifier les personnes les plus susceptibles d'avoir une incapacité. Il s'agit des six sous-questions de la question 11 portant sur les activités de la vie quotidienne, visant à fournir de l'information sur les personnes qui ont de la difficulté à effectuer leurs activités de la vie quotidienne à cause d'une condition physique ou mentale à long terme ou d'un autre problème de santé chronique qui dure ou qui pourrait durer six mois ou plus (Statistique Canada 2015). La question et les sous-questions sont présentées au tableau 1.

Tableau 1

Activités de la vie quotidienne – Question 11 du Recensement de 2016 et sous-questions

La question suivante porte sur les difficultés qu’une personne pourrait avoir à faire certaines activités. Seulement les difficultés ou conditions à long terme qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus devraient être considérées.

11. Cette personne a-t-elle :

- a) une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact) ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - b) une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif) ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - c) une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d’autres activités physiques ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - d) une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l’information ou à se concentrer ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - e) une quelconque condition d’ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.) ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
 - f) d’autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus ?
 - 1 : Non
 - 2 : Parfois
 - 3 : Souvent
 - 4 : Toujours
-

Source : *Questions du Recensement de la population de 2016 : questionnaire détaillé*, Statistique Canada [2015].

À la suite du Recensement, un échantillon des personnes de 15 ans et plus ayant répondu parfois, souvent ou toujours à au moins une des sous-questions de la question 11 ont été invitées, quelques mois plus tard, à participer à l'ECI. Dans le cadre de l'ECI, ces personnes ont de nouveau répondu à la question 11, puis à un module comprenant une cinquantaine de questions d'identification de l'incapacité. Pour cette raison, l'ECI est la principale source de données sur l'incapacité au Canada et au Québec. Toutefois, malgré le fait que l'ECI couvre la population de 15 ans et plus, elle ne permet pas d'avoir des données du point de vue familial.

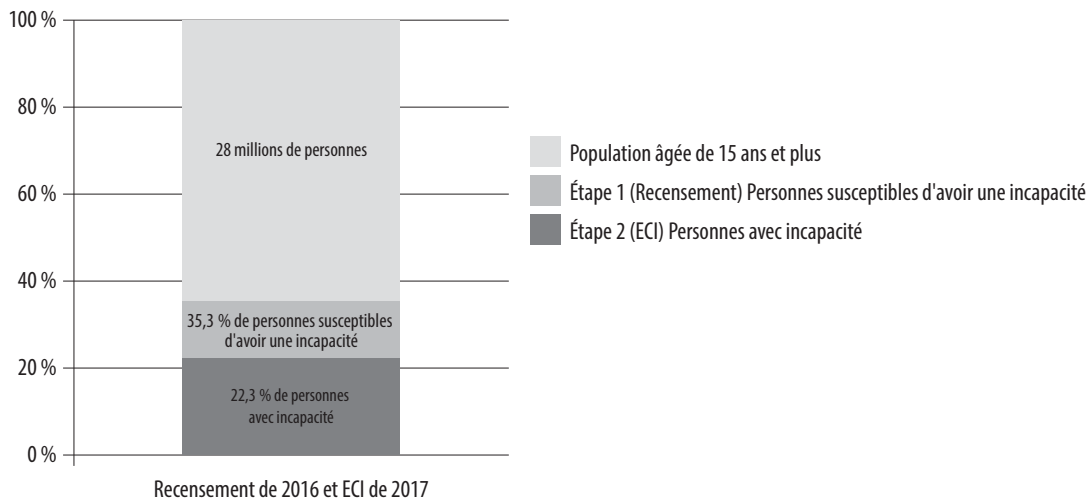
Les données récoltées lors du Recensement de 2016 sont donc les seules qui nous permettent d'obtenir un portrait des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents et un portrait des familles qui comptent un ou plusieurs enfants majeurs avec incapacité au Québec.

L'utilisation de ces données implique toutefois certaines limites méthodologiques qu'il est important de prendre en considération. Statistique Canada ne recommande pas l'utilisation des seules questions du Recensement pour estimer l'incapacité au Canada, parce que les questions filtres présentées plus haut génèrent un grand nombre de faux positifs, c'est-à-dire qu'un répondant peut déclarer une incapacité dans le Recensement, mais pas dans l'ECI. L'une des raisons qui expliquent les faux positifs est la possibilité qu'un répondant par procuration au Recensement ait déclaré une incapacité pour la personne concernée, mais que cette personne ne considère pas en avoir une lors de l'ECI. Une autre raison pouvant expliquer les faux positifs est qu'une personne peut se remettre d'une blessure, d'une maladie ou d'une opération chirurgicale au moment du Recensement, mais qu'elle ne rencontre plus de difficultés au moment de l'ECI (Statistique Canada 2017a).

La figure 1 illustre la différence entre le taux de personnes susceptibles d'avoir une incapacité selon le Recensement de 2016 et celles avec incapacité selon l'ECI de 2017, parmi toute la population canadienne de 15 ans et plus. On observe que le taux de personnes susceptibles d'avoir une incapacité est de 35,3 % selon le Recensement, alors que le nombre de personnes avec incapacité selon l'ECI est de 22,3 %.

Figure 1

**Couverture des personnes de 15 ans et plus avec incapacité au Canada
par le Recensement de 2016 et l'ECI de 2017**



Source : Furrie 2018.

Les données du Recensement permettent d'identifier les personnes susceptibles d'avoir une incapacité, ce qui couvre une population plus large que celle de l'ECI, en incluant notamment les personnes ayant une incapacité temporaire. En l'absence d'enquête spécifique sur l'incapacité chez les enfants mineurs et majeurs avec incapacité et leur famille depuis une vingtaine d'années au Québec et au Canada, l'Office a fait sciemment le choix d'utiliser les questions filtres du Recensement de 2016 afin de pouvoir dresser un portrait de la population des personnes de 18 ans et plus avec incapacité qui vivent avec leurs parents au Québec, lequel inclut aussi certaines personnes qui avaient une incapacité temporaire lors du Recensement. Par le fait même, les données du présent rapport représentent une population plus large que celle visée par la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Néanmoins, tout en étant bien au fait des limites inhérentes à ces données, l'Office estimait nécessaire de traiter ces données pour les raisons identifiées précédemment afin de fournir aux décideurs un aperçu de la situation de l'incapacité chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec.

COMPILATION ET ANALYSE

Les données en provenance de Statistique Canada ont été analysées par l'Office¹. Les données utilisées pour ce rapport ont été filtrées en fonction de l'âge de la personne (18 ans et plus) et de son statut d'enfant dans la famille de recensement. Les définitions de la famille de recensement, du taux d'incapacité, de la gravité de l'incapacité et des différents types d'incapacité sont présentées plus bas.

Une **famille de recensement** est définie comme un couple ou un parent seul, peu importe son état matrimonial. L'enfant d'une famille de recensement vit dans le même logement et peut être un enfant naturel, par le mariage, par l'union libre ou l'adoption, peu importe son âge ou son état matrimonial, mais sans habiter dans le logement avec son propre conjoint. Des petits-enfants habitant avec leurs grands-parents sont aussi considérés comme une famille de recensement (Statistique Canada 2017b).

Le **taux d'incapacité** a été déterminé à partir des réponses aux questions sur les activités de la vie quotidienne présentées au tableau 1. Il représente la proportion de personnes pour lesquels la réponse à l'une ou plusieurs des sous-questions 11a) à 11f) était « parfois », « souvent » ou « toujours », sur l'ensemble des personnes visées par le questionnaire long obligatoire. Ce taux peut inclure certaines personnes ayant une incapacité temporaire au moment du Recensement.

La **gravité de l'incapacité** comprend trois niveaux. Une personne est considérée comme ayant une incapacité légère si la réponse à au moins l'une des sous-questions 11a) à 11f) est « parfois », mais qu'aucune des réponses n'est « souvent » ou « toujours ». Une incapacité est considérée comme modérée si au moins l'une des réponses aux sous-questions est « souvent », mais qu'aucune des réponses n'est « toujours », et une incapacité grave est présente si au moins l'une des réponses est « toujours ».

Les différents **types d'incapacité** présentés dans ce rapport ont également été déterminés à partir des sous-questions de la question 11. Les définitions pour chaque type d'incapacité sont les suivantes :

- **Vision** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact).
- **Audition** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif).
- **Mobilité ou dextérité** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- **Apprentissage** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- **Santé mentale** : personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.).
- **Indéterminée** : personne ayant parfois, souvent ou toujours d'autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus.

1. La responsabilité liée aux calculs, à l'utilisation et à l'interprétation des données présentées dans ce document est entièrement celle de l'Office.

TAUX ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ CHEZ LES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS

La section suivante présente des données sur le taux de personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents, et les caractéristiques de l'incapacité chez cette population selon le sexe, l'âge, le type d'incapacité et la gravité de l'incapacité. Il s'agit de toutes les personnes de 18 ans et plus qui ont été désignées comme « enfants » de la famille dans le questionnaire du Recensement. Une famille de recensement est définie comme un couple ou un parent seul, peu importe son état matrimonial. L'enfant d'une famille de recensement vit dans le même logement et peut être un enfant naturel, par le mariage, par l'union libre ou l'adoption, peu importe son âge ou son état matrimonial, mais sans habiter dans le logement avec son propre conjoint. Des petits-enfants habitant avec leurs grands-parents sont aussi considérés comme une famille de recensement (Statistique Canada 2017b). Pour des données portant spécifiquement sur l'incapacité chez les enfants de 0 à 17 ans, consultez le rapport intitulé *L'incapacité chez les enfants au Québec : portrait selon le Recensement de 2016*.

TAUX D'INCAPACITÉ² DES PERSONNES DE 18 ANS ET PLUS VIVANT AVEC LEURS PARENTS AU QUÉBEC

↪ *Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents au Québec, 20,2 % ont une incapacité. Cette proportion atteint 32,7 % chez celles qui ont 35 ans et plus*

Au Québec, en 2016, une personne de 18 ans et plus sur cinq (20,2 %) vivant avec ses parents a une incapacité, pour un total d'environ 138 880 personnes (tableau 2). On remarque que la proportion de personnes avec incapacité est plus élevée dans la tranche d'âge de 35 ans et plus (32,7 %), et plus faible entre 22 et 34 ans (17,7 %) et entre 18 et 21 ans (19,0 %).

2. Ce taux d'incapacité peut également inclure certaines personnes qui avaient une incapacité temporaire lors du Recensement.

Tableau 2

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents	
	n	%
18 à 21 ans	56 660	19,0
22 à 34 ans	52 675	17,7
35 ans et plus	29 545	32,7
Total	138 880	20,2

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

➤ **20,8 % des femmes et 19,9 % des hommes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ont une incapacité**

La proportion de femmes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents est significativement plus grande que la proportion d'hommes (20,8 % c. 19,9 %). Entre 18 et 21 ans, 19,6 % des femmes vivant avec leurs parents ont une incapacité (c. 18,5 % des hommes). Elles sont 18,3 % chez les 22 à 34 ans (c. 17,3 % des hommes) et 35,3 % chez les 35 ans et plus (c. 31,3 % des hommes).

Tableau 3

Taux d'incapacité selon l'âge et le sexe, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	n	%	n	%	n	%
18 à 21 ans	28 965	18,5	27 695	19,6	56 660	19,0
22 à 34 ans	30 515	17,3	22 160	18,3	52 675	17,7
35 ans et plus	18 340	31,3	11 205	35,3	29 545	32,7
Total	77 820	19,9	61 060	20,8	138 880	20,2

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

➔ Parmi les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, les types d'incapacité les plus fréquents sont l'incapacité liée à l'apprentissage et l'incapacité liée à la santé mentale

Chez les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 9,2 % (63 295 personnes) ont une incapacité liée à l'apprentissage (difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer), dont une proportion significativement plus élevée d'hommes (9,9 %) que de femmes (8,4 %) (tableau 4). Le deuxième type d'incapacité le plus fréquent est l'incapacité liée à la santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.) avec 8,7 %. Ce sont les femmes qui sont proportionnellement plus nombreuses à avoir ce type d'incapacité, avec 9,3 % d'entre elles, comparé à 8,2 % des hommes. Elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir une incapacité liée à la vision (5,6 % c. 4,3 %) et liée à la mobilité ou à la dextérité (3,0 % c. 2,7 %). De plus, 1,2 % des personnes avec incapacité qui vivent avec leurs parents ont une incapacité liée à l'audition et 6,1 % ont une incapacité indéterminée. La présence de ces deux derniers types d'incapacité ne varie pas significativement selon le sexe.

Tableau 4

Taux d'incapacité selon le type d'incapacité¹ et le sexe, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Hommes	Femmes	Ensemble	
	%	%	Pe	%
Apprentissage	9,9	8,4	63 295	9,2
Santé mentale	8,2	9,3	59 600	8,7
Vision	4,3	5,6	33 210	4,8
Mobilité ou dextérité	2,7	3,0	19 420	2,8
Audition	1,2	1,2	8 160	1,2
Indéterminée	6,1	6,0	41 695	6,1

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

- Parmi toutes les personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents, 10,3 % ont une incapacité modérée ou grave et 10,0 % ont une incapacité légère

La proportion de personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents et qui ont une incapacité modérée ou grave est de 10,3 %, ce qui représente 70 555 personnes (tableau 5). La proportion est la même pour les femmes et pour les hommes. La proportion de femmes qui ont une incapacité légère (10,5 %) est significativement plus élevée que celle des hommes (9,6 %).

Tableau 5

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et le sexe, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Hommes	Femmes	Ensemble	
	%	%	Pe	%
Incapacité modérée ou grave	10,3	10,3	70 555	10,3
Incapacité modérée	3,2	3,5	22 925	3,3
Incapacité grave	7,1	6,7	47 625	6,9
Incapacité légère	9,6	10,5	68 325	10,0

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

CARACTÉRISTIQUES DE L'INCAPACITÉ

La section suivante présente certaines caractéristiques de l'incapacité, soit le type et la gravité de l'incapacité, selon le sexe et l'âge, parmi la population des personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents.

LES TYPES D'INCAPACITÉ

➔ *Près de la moitié des personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents ont une incapacité liée à l'apprentissage*

Parmi les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents, le type d'incapacité le plus fréquent est l'incapacité liée à l'apprentissage. Cette incapacité est présente chez 46 % d'entre elles (tableau 6). Alors qu'on retrouve cette incapacité dans une proportion de 54 % chez les 18 à 21 ans, elle diminue ensuite à 42 % chez les 22 à 34 ans et à 36 % chez les 35 ans et plus. L'incapacité liée à la santé mentale est quant à elle présente chez 43 % de ces personnes, mais elle augmente de manière générale en fonction de l'âge, passant de 39 % chez les 18 à 21 ans, à 45 % chez les 35 ans et plus. En outre, 24 % des personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ont une incapacité liée à la vision, 14 % une incapacité liée à la mobilité ou à la dextérité, 6 % une incapacité liée à l'audition et 30 % ont une incapacité indéterminée.

Tableau 6

Répartition selon le type d'incapacité¹ et l'âge, population de 18 ans et plus avec incapacité désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	18 à 21 ans	22 à 34 ans	35 ans et plus	Total
	%			
Apprentissage	53,7	42,4	35,6	45,6
Santé mentale	38,8	46,1	45,2	42,9
Vision	23,3	24,5	24,1	23,9
Mobilité ou dextérité	6,7	12,8	30,0	14,0
Audition	3,5	5,3	11,5	5,9
Indéterminée	21,1	30,2	46,8	30,0

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020)

LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ

- *L'incapacité grave augmente avec l'âge, alors que l'incapacité légère ou modérée diminue chez les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents*

Parmi les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents, près de la moitié (49 %) ont une incapacité légère, alors que 17 % ont une incapacité modérée et 34 %, une incapacité grave (tableau 7). Cette proportion varie significativement en fonction de l'âge. Alors que l'incapacité légère est la plus fréquente chez les personnes de 18 à 21 ans (54 %), c'est l'incapacité grave qui est la plus fréquente chez celles de 35 ans et plus. Près de la moitié d'entre elles ont une incapacité grave (45 %), en comparaison avec 28 % chez les 18 à 21 ans et 35 % chez les 22 à 34 ans.

Tableau 7

Taux d'incapacité selon la gravité de l'incapacité et l'âge, population de 18 ans et plus avec incapacité désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	18 à 21 ans	22 à 34 ans	35 ans et plus	Total
	%			
Incapacité grave	27,8	35,4	44,8	34,3
Incapacité modérée	17,8	16,6	14,0	16,5
Incapacité légère	54,4	48,1	41,2	49,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES

La section qui suit présente un portrait des familles dans lesquelles vivent les enfants majeurs avec incapacité. Les tableaux suivants présentent la proportion de familles qui comptent un ou plusieurs enfants majeurs avec incapacité parmi celles qui ont au moins un enfant majeur (de 18 ans et plus), ainsi que la proportion de familles selon le type et la gravité de l'incapacité de l'enfant. Ensuite, les données sur la structure des familles où vivent les enfants majeurs avec incapacité (taille de la famille, formée d'un couple ou monoparentale, intacte ou recomposée) sont présentées.

LES FAMILLES OÙ VIT AU MOINS UN ENFANT MAJEUR

➤ *Parmi les familles québécoises composées d'au moins un enfant majeur, plus du quart ont un enfant avec incapacité de 18 ans et plus*

Selon les données du Recensement de 2016, 26 % des familles québécoises qui comptent au moins un enfant majeur ont au moins un enfant avec incapacité (tableau 8). Il s'agit d'environ 138 335 familles sur un total de 526 110 familles. Parmi celles-ci, plus de 26 785 familles sont composées de plus d'un enfant majeur avec incapacité, ce qui représente une proportion de 5 % sur l'ensemble de ces familles.

Tableau 8

Familles comptant un ou plusieurs enfants majeurs avec incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2016

	Estimation	Pourcentage
	n	%
Au moins un enfant de 18 ans et plus avec incapacité	138 335	26,3
<i>Un seul enfant de 18 ans et plus avec incapacité</i>	111 550	21,2
<i>Plus d'un enfant de 18 ans et plus avec incapacité</i>	26 785	5,1
Aucun enfant de 18 ans et plus avec incapacité	384 080	73,0
Pas de réponse	3 695	0,7
Total	526 110	100,0

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

- **11 % des familles composées d'au moins un enfant majeur ont un enfant ayant une incapacité liée à l'apprentissage et 11 %, une incapacité liée à la santé mentale**

Chez les familles composées d'au moins un enfant majeur, 11 % comptent un enfant majeur avec une incapacité liée à l'apprentissage, 11 % une incapacité liée la santé mentale, 6 % une incapacité liée à la vision, 3,6 % une incapacité liée à la mobilité et 1,5 % une incapacité liée à l'audition. Chez 8 % des familles, un enfant majeur a une incapacité indéterminée.

Tableau 9

Familles comptant au moins un enfant majeur avec incapacité selon le type d'incapacité¹, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2016

	Estimation	Pourcentage
	n	%
Apprentissage	58 935	11,2
Santé mentale	55 650	10,6
Vision	29 675	5,6
Mobilité ou dextérité	18 785	3,6
Audition	7 915	1,5
Indéterminée	39 490	7,5

1. Une personne peut avoir plus d'un type d'incapacité.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

- **13 % des familles composées d'un enfant de 18 ans et plus ont un enfant de cet âge avec une incapacité modérée ou grave, et 12 % ont un enfant avec une incapacité légère**

Au niveau de la gravité de l'incapacité, on retrouve une proportion légèrement plus grande de familles composées d'un enfant majeur avec une incapacité modérée ou grave (13 %) que de familles composées d'un enfant majeur avec une incapacité légère (12 %) (tableau 10). Environ 65 565 familles ont un enfant majeur avec une incapacité modérée ou grave et 63 330, un enfant majeur avec une incapacité légère.

Tableau 10

Familles ayant au moins un enfant majeur avec incapacité selon la gravité de l'incapacité, familles ayant au moins un enfant majeur, Québec, 2016

	Estimation	Pourcentage
	n	%
Incapacité modérée ou grave	65 565	12,5
Incapacité légère	63 330	12,0

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

TAILLE DE LA FAMILLE

➤ *Les enfants majeurs avec incapacité vivent plus fréquemment dans des familles moins nombreuses*

Les données du Recensement de 2016 permettent de constater que les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans de plus petites familles (tableau 11). En effet, 26 % d'entre eux vivent dans une famille composée de 2 personnes (c. 17 % des enfants majeurs sans incapacité) et 35 % vivent dans une famille de 3 personnes (c. 34 %). Il s'agit de différences statistiquement significatives. Par contre, on les retrouve dans une moins grande proportion que les enfants majeurs sans incapacité dans les familles de 4 personnes (25 % c. 32 %) et dans les familles de 5 personnes ou plus (13 % c. 17 %).

Tableau 11

Taille de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Avec incapacité		Sans incapacité	
	n	%	n	%
2 personnes	36 505	26,3	92 675	17,1
3 personnes	48 610	35,0	185 545	34,2
4 personnes	35 230	25,4	171 250	31,6
5 personnes ou plus	18 530	13,3	92 355	17,1

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

FAMILLES FORMÉES D'UN COUPLE OU MONOPARENTALES

- *Plus de 4 enfants majeurs avec incapacité sur 10 vivent dans une famille monoparentale, une proportion plus élevée que chez les enfants majeurs sans incapacité*

Les deux tiers des enfants majeurs qui vivent avec leurs parents font partie d'une famille composée d'un couple [66 %] (tableau 12). Par contre, la proportion des enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille monoparentale est significativement plus élevée que la proportion observée parmi les enfants sans incapacité [43 % c. 32 %]. Par ailleurs, cette proportion augmente avec l'âge, passant de 36 % entre 18 et 21 ans pour les enfants majeurs avec incapacité [c. 27 % pour ceux sans incapacité], à 67 % chez ceux de 35 ans et plus [c. 60 %]. Il y a environ 60 240 enfants majeurs avec incapacité et 172 595 sans incapacité vivant dans une famille monoparentale.

Tableau 12

Type de famille selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Famille formée d'un couple		Famille monoparentale	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	78 635	56,6	60 240	43,4
18 à 21 ans	36 515	64,5	20 145	35,6
22 à 34 ans	32 250	61,2	20 425	38,8
35 ans et plus	9 875	33,4	19 670	66,6
Sans incapacité				
18 ans et plus	369 235	68,2	172 595	31,9
18 à 21 ans	173 900	72,7	65 410	27,3
22 à 34 ans	171 760	70,6	71 590	29,4
35 ans et plus	23 570	39,8	35 605	60,2
Total				
18 ans et plus	447 870	65,8	232 835	34,2
18 à 21 ans	210 415	71,1	85 555	28,9
22 à 34 ans	204 010	68,9	92 015	31,1
35 ans et plus	33 445	37,7	55 275	62,3

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

FAMILLES MONOPARENTALES

➤ *Les enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille monoparentale habitent en plus grande proportion avec un parent de sexe féminin que ceux sans incapacité*

Parmi les enfants majeurs qui vivent dans une famille monoparentale, la majorité (76 %) habitent avec un parent de sexe féminin (tableau 13). La proportion est significativement plus élevée chez les enfants majeurs avec incapacité (80 %) que ceux sans incapacité (75 %). Environ 47 860 enfants majeurs avec incapacité et 128 930 sans incapacité vivent avec leur mère, alors que 12 380 enfants majeurs avec incapacité et 43 660 sans incapacité vivent avec leur père. La proportion d'enfants majeurs avec incapacité qui vivent avec leur mère est plus grande chez les 35 ans et plus (84 %), que chez les 22 à 34 ans (77 %) ou les 18 à 21 ans (78 %).

Tableau 13

Sexe du parent selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement vivant dans une famille monoparentale, Québec, 2016

	Parent de sexe féminin		Parent de sexe masculin	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	47 860	79,5	12 380	20,6
18 à 21 ans	15 725	78,1	4 420	21,9
22 à 34 ans	15 695	76,8	4 730	23,2
35 ans et plus	16 440	83,6	3 230	16,4
Sans incapacité				
18 ans et plus	128 930	74,7	43 660	25,3
18 à 21 ans	47 320	72,3	18 090	27,7
22 à 34 ans	52 540	73,4	19 045	26,6
35 ans et plus	29 075	81,7	6 525	18,3
Total				
18 ans et plus	176 790	75,9	56 040	24,1
18 à 21 ans	63 045	73,7	22 510	26,3
22 à 34 ans	68 235	74,2	23 775	25,8
35 ans et plus	45 515	82,3	9 755	17,7

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

FAMILLES INTACTES OU RECOMPOSÉES

➤ *Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille recomposée que ceux sans incapacité*

La majorité (82 %) des enfants majeurs qui vivent dans une famille formée d'un couple font partie d'une famille intacte, c'est-à-dire une famille composée d'un couple dont tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés des deux conjoints (tableau 14). Les enfants majeurs avec incapacité sont toutefois significativement plus susceptibles de vivre dans une famille recomposée que ceux sans incapacité (22 % c. 18 %). La proportion des enfants majeurs vivant dans une famille intacte augmente avec l'âge. Entre 18 et 21 ans, c'est le cas de 74 % des enfants majeurs avec incapacité (c. 80 % de ceux sans incapacité), de 81 % entre 22 et 34 ans (c. 84 %) et de 88 % chez ceux de 35 ans et plus (c. 90 %).

Tableau 14

Famille intacte ou recomposée selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement vivant dans une famille formée d'un couple, Québec, 2016

	Famille intacte		Famille recomposée	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	61 765	78,6	16 870	21,5
18 à 21 ans	26 960	73,8	9 560	26,2
22 à 34 ans	26 150	81,1	6 100	18,9
35 ans et plus	8 660	87,7	1 120	12,3
Sans incapacité				
18 ans et plus	304 520	82,5	64 715	17,5
18 à 21 ans	138 700	79,8	35 195	20,2
22 à 34 ans	144 730	84,3	27 035	15,7
35 ans et plus	21 090	89,5	2 475	10,5
Total				
18 ans et plus	366 285	81,8	81 585	18,2
18 à 21 ans	165 660	78,7	44 755	21,3
22 à 34 ans	170 880	83,8	33 135	16,2
35 ans et plus	29 750	89,0	3 685	11,0

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

REVENU FAMILIAL

Cette section présente des données relatives au revenu des familles dans lesquelles on retrouve un enfant majeur avec et sans incapacité. Les données portent sur la situation de faible revenu, le revenu après impôt de la famille et la présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille.

SITUATION DE FAIBLE REVENU

➤ *Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille en situation de faible revenu que ceux qui n'ont pas d'incapacité*

Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont significativement plus nombreux, en proportion, à vivre dans une famille en situation de faible revenu après impôt (5 % c. 3,7 % de ceux sans incapacité) (tableau 15). La proportion diminue en fonction de l'âge. Entre 18 et 21 ans, 6 % des enfants avec incapacité vivent dans une famille en situation de faible revenu (c. 4,3 % de ceux sans incapacité). Entre 22 et 34 ans, il s'agit de 5 % (c. 3,3 %) et de 3,7 % chez les 35 ans et plus (c. 2,9 %). Au total, environ 7 180 enfants majeurs avec incapacité vivent dans une famille en situation de faible revenu comparativement à 19 995 enfants majeurs sans incapacité.

Tableau 15

Situation de faible revenu¹ selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	À faible revenu		Pas à faible revenu	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	7 180	5,2	130 400	93,9
18 à 21 ans	3 230	5,7	52 985	93,5
22 à 34 ans	2 845	5,4	49 295	93,6
35 ans et plus	1 105	3,7	28 120	95,2
Sans incapacité				
18 ans et plus	19 995	3,7	517 970	95,6
18 à 21 ans	10 285	4,3	227 520	95,1
22 à 34 ans	7 970	3,3	233 580	96,0
35 ans et plus	1 740	2,9	56 865	96,1
Total				
18 ans et plus	27 175	4,0	648 370	95,3
18 à 21 ans	13 515	4,6	280 505	94,8
22 à 34 ans	10 815	3,7	282 875	95,6
35 ans et plus	2 845	3,2	84 985	95,8

1. Le concept de faible revenu n'est pas appliqué pour une partie de la population dans certaines subdivisions de recensement, comme les réserves indiennes. C'est le cas pour un peu moins de 1 % de la population, qui n'apparaît pas dans les catégories présentées plus haut. Pour cette raison, le total pour chaque ligne est inférieur à 100 %.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

REVENU APRÈS IMPÔT DES FAMILLES

- *Les enfants majeurs avec incapacité se retrouvent dans une plus grande proportion dans les familles qui ont un revenu après impôt de 74 999 \$ ou moins et dans une proportion plus faible dans les familles dont le revenu est de 75 000 \$ ou plus*

Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont significativement plus nombreux, proportionnellement, à vivre dans une famille dont le revenu après impôt est de 74 999 \$ ou moins (tableau 16). En effet, 9 % vivent dans une famille dont le revenu est de 29 999 \$ ou moins (c. 4,6 % pour les enfants majeurs sans incapacité), 29 % entre 30 000 \$ et 59 999 \$ (c. 20 %) et 15 % entre 60 000 \$ et 74 999 \$ (c. 14 %). À l'inverse, ils sont proportionnellement moins nombreux à vivre dans une famille dont le revenu après impôt est de 75 000 \$ ou plus (48 % c. 62 %).

Tableau 16

Revenu après impôt de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Avec incapacité	Sans incapacité	Total
	%		
29 999 \$ ou moins	8,6	4,6	5,5
30 000 \$ à 59 999 \$	29,0	19,8	21,8
60 000 \$ à 74 999 \$	14,9	13,5	13,8
75 000 \$ et plus	47,6	62,1	59,0

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

PRÉSENCE D'UNE PERSONNE SALARIÉE OU BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU D'EMPLOI

- *Les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi*

Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont significativement plus nombreux, en proportion, à vivre dans une famille où on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi (12 % c. 3 % des enfants majeurs sans incapacité) (tableau 17). Environ 16 480 enfants majeurs avec incapacité et 17 250 sans incapacité se retrouvent dans cette situation. La proportion augmente avec l'âge. Entre 18 et 21 ans, 3 % des enfants avec incapacité vivent dans une famille sans présence de personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi (c. 1,6 % de ceux sans incapacité). Entre 22 et 34 ans, cette proportion est de 7 % (c. 1,7 %) et elle grimpe à 38 % chez les 35 ans et plus (c. 16 %).

Tableau 17

Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi dans la famille selon l'âge et l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Présence d'une personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi		Aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi	
	n	%	n	%
Avec incapacité				
18 ans et plus	122 395	88,1	16 480	11,9
18 à 21 ans	54 840	96,8	1 820	3,2
22 à 34 ans	49 190	93,4	3 475	6,6
35 ans et plus	18 360	62,2	11 180	37,9
Sans incapacité				
18 ans et plus	524 580	96,8	17 250	3,2
18 à 21 ans	235 495	98,4	3 805	1,6
22 à 34 ans	239 290	98,3	4 055	1,7
35 ans et plus	49 790	84,1	9 385	15,9
Total				
18 ans et plus	646 975	95,0	33 730	5,0
18 à 21 ans	290 335	98,1	5 625	1,9
22 à 34 ans	288 480	97,5	7 530	2,5
35 ans et plus	68 150	76,8	20 565	23,2

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

LOGEMENT

La section suivante porte sur le logement des enfants majeurs avec incapacité qui vivent avec leurs parents. On y retrouve des données sur le mode d'occupation (propriétaire ou locataire) et l'abordabilité du logement.

MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT

➤ *Les enfants majeurs avec incapacité vivent dans une moins grande proportion dans une famille qui est propriétaire de son logement*

Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont significativement moins nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans une famille propriétaire de son logement. C'est le cas pour 71 % des enfants majeurs avec incapacité, en comparaison avec 79 % de ceux sans incapacité (tableau 18). Également, 28 % des enfants majeurs avec incapacité vivent dans une famille qui loue son logement (c. 21 % de ceux sans incapacité) et 0,6 % vivent dans un logement de bande (c. 0,4 %).

Tableau 18

Mode d'occupation du logement de la famille selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Avec incapacité		Sans incapacité		Total	
	n	%	n	%	n	%
Propriétaire	98 735	71,1	427 040	78,8	525 775	77,2
Locataire	39 915	28,3	112 635	20,8	151 950	22,3
Logement de bande ¹	830	0,6	2 155	0,4	2 985	0,4

1. La catégorie « Logement de bande » a été créée aux fins du Recensement puisque l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation.

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada [2019].

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec [2020].

ABORDABILITÉ DU LOGEMENT

- *Les enfants majeurs avec incapacité vivant avec leurs parents sont légèrement plus nombreux, en proportion, que ceux sans incapacité à vivre dans un logement qui n'est pas abordable*

Dans le cadre du Recensement, un logement est considéré comme abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement. On calcule le rapport des frais de logement au revenu en divisant les frais de logement mensuels moyens par le revenu mensuel total moyen du ménage, puis en multipliant le résultat par 100. Les « frais de logement » réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

On constate une différence significative entre les enfants majeurs avec incapacité vivant dans une famille qui dépense 30 % ou plus de son revenu total pour couvrir les frais de logement (12 %) et ceux sans incapacité (9 %) (tableau 19). Il s'agit d'environ 15 815 enfants majeurs avec incapacité et 45 395 sans incapacité.

Tableau 19

Proportion du revenu dépensée par la famille pour couvrir les frais de logement selon l'incapacité, population de 18 ans et plus désignée comme enfant d'une famille de recensement, Québec, 2016

	Avec incapacité		Sans incapacité		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 30 %	120 675	88,4	486 200	91,5	606 875	90,8
30 % ou plus	15 815	11,6	45 395	8,5	61 210	9,2

Source : Recensement de 2016, Statistique Canada (2019).

Traitement et compilation : Office des personnes handicapées du Québec (2020).

CONCLUSION

Ce rapport, basé sur les données du Recensement de 2016, présente les premières données disponibles depuis une quinzaine d'années sur les personnes de 18 ans et plus avec incapacité vivant avec leurs parents au Québec. Ces données permettent de constater que 20,2 % des personnes de 18 ans et plus vivant avec leurs parents ont une incapacité, et que cette proportion atteint 32,7 % chez les 35 ans et plus. On y apprend aussi que les types d'incapacité les plus fréquents chez ces personnes sont l'incapacité liée à l'apprentissage et l'incapacité liée à la santé mentale, et que la proportion d'entre elles qui ont une incapacité grave augmente en fonction de l'âge. Parmi toutes les familles du Québec qui sont formées d'au moins un enfant majeur, plus du quart ont un enfant de 18 ans et plus avec incapacité.

Les résultats présentés dans le rapport montrent que les enfants majeurs avec incapacité sont plus susceptibles de vivre dans une famille moins nombreuse et dans une famille monoparentale que les enfants majeurs sans incapacité. On les retrouve également en plus grande proportion dans les familles qui ont des revenus de moins de 75 000 \$ ou dans lesquelles on ne retrouve aucune personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi. Au niveau du logement, les enfants majeurs avec incapacité sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une famille qui est locataire plutôt que propriétaire de son logement et qui dépense plus de 30 % du revenu pour couvrir les frais liés au logement.

ANNEXE DÉFINITIONS

Les définitions ont été tirées du *Dictionnaire : Recensement de la population, 2016* (Statistique Canada 2017b).

Abordabilité du logement

Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement. On calcule le rapport des frais de logement au revenu en divisant les frais de logement mensuels moyens par le revenu mensuel total moyen du ménage, puis en multipliant le résultat par 100.

Les « frais de logement » réfèrent au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires ou locataires de leur logement.

Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété (communément appelés frais de condominium), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

Faible revenu après impôt

La Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) désigne un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt rajusté des ménages privés. Le revenu après impôt du ménage est rajusté selon une échelle d'équivalence pour tenir compte des économies d'échelle. Ce rajustement pour les différentes tailles de ménages correspond au fait que les besoins du ménage augmentent, mais à un rythme moins rapide à mesure que le nombre de membres du ménage augmente.

À l'aide des données du Recensement de 2016, la ligne applicable à un ménage est définie comme la moitié de la médiane canadienne du revenu après impôt rajusté des ménages, multipliée par la racine carrée de la taille du ménage. La médiane est déterminée en fonction de toutes les personnes dans les ménages privés où les concepts de faible revenu sont applicables.

Lorsque le revenu après impôt non rajusté du ménage d'une personne tombe sous le seuil applicable à la personne selon la taille du ménage, la personne est considérée, selon la MFR-Apl, comme ayant un faible revenu.

Puisque le seuil de la MFR-Apl et le revenu du ménage sont uniques au sein de chaque ménage, la catégorie de faible revenu selon la MFR-Apl peut aussi s'appliquer aux ménages.

Pour le Recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015 pour toutes les variables de revenu.

Les concepts du faible revenu ne sont pas appliqués dans les territoires et dans certaines régions selon le genre de subdivision de recensement (comme les réserves indiennes). L'existence de transferts importants en nature (comme le logement subventionné et le logement de bande pour les Premières Nations) et l'importante économie de troc ou la consommation de sa propre production (comme les produits de la chasse, de la culture et de la pêche) pourraient compliquer l'interprétation des statistiques sur le faible revenu dans de telles situations.

Famille composée d'un couple ou monoparentale

- Famille de recensement comptant un couple : Cette catégorie comprend les familles de recensement comptant un couple marié ou en union libre. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.
- Famille de recensement monoparentale : Cette catégorie comprend les familles de recensement composées d'un seul parent avec son ou ses enfants.

Famille de recensement

Une famille de recensement est définie comme un couple ou un parent seul, peu importe son état matrimonial. L'enfant d'une famille de recensement vit dans le même logement et peut être un enfant naturel, par le mariage, par l'union libre ou l'adoption, peu importe son âge ou son état matrimonial, mais sans habiter dans le logement avec son propre conjoint. Des petits-enfants habitant avec leurs grands-parents sont aussi considérés comme une famille de recensement.

Famille intacte ou recomposée

- Famille intacte : Familles comptant un couple avec enfants dans lesquelles tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés des deux conjoints mariés ou des deux partenaires en union libre.
- Famille recomposée : Familles comptant un couple avec enfants qui comprennent au moins un enfant biologique ou adopté de seulement un des conjoints mariés ou partenaires en union libre dont la naissance ou l'adoption est survenue avant la relation actuelle. La famille peut comprendre de tels enfants de chaque conjoint marié ou partenaire en union libre. La famille peut aussi comprendre des enfants biologiques ou adoptés issus de la relation actuelle. Si le conjoint marié ou partenaire en union libre actuel a adopté le ou les enfants de l'autre conjoint marié ou partenaire en union libre, alors ce n'est plus une famille recomposée.

Gravité de l'incapacité

Incapacité légère : La réponse à au moins l'une des sous-questions 11a) à 11f) est « parfois », mais aucune des réponses n'est « souvent » ou « toujours ».

Incapacité modérée : Au moins l'une des réponses aux sous-questions est « souvent », mais qu'aucune des réponses n'est « toujours ».

Incapacité grave : Au moins l'une des réponses est « toujours ».

Mode d'occupation du logement

« Mode d'occupation » indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (communément appelé condominium). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage détient le logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée, par exemple si le logement est grevé d'hypothèque ou d'une autre créance. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation. Par conséquent, une catégorie spéciale, logement de bande, a été créée aux fins du Recensement.

Personne salariée ou bénéficiaire d'un revenu d'emploi

Personne ayant un revenu d'emploi au cours de la période de référence. Le revenu d'emploi peut être sous forme de salaires, traitements et commissions ou revenu net provenant d'un travail autonome. Pour le Recensement de 2016, la période de référence est l'année civile 2015 pour toutes les variables de revenu.

Taux d'incapacité

Le **taux d'incapacité** chez les enfants de 0 à 17 ans a été déterminé à partir des réponses aux questions sur les activités de la vie quotidienne présentées au tableau 1. Il représente la proportion d'enfants pour lesquels la réponse à l'une ou plusieurs des sous-questions 11a) à 11f) était « parfois », « souvent » ou « toujours », sur l'ensemble des enfants visés par le questionnaire long obligatoire. Ce taux peut inclure certains enfants ayant une incapacité temporaire au moment du Recensement.

Types d'incapacité

- Vision : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à voir (même en portant des lunettes ou des verres de contact).
- Audition : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à entendre (même en utilisant un appareil auditif).
- Mobilité ou dextérité : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à marcher, à utiliser des escaliers, à se servir de ses mains ou de ses doigts ou à faire d'autres activités physiques.
- Apprentissage : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque difficulté à apprendre, à retenir de l'information ou à se concentrer.
- Santé mentale : Personne ayant parfois, souvent ou toujours une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale (p. ex. : anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.).
- Indéterminée : Personne ayant parfois, souvent ou toujours d'autres problèmes de santé, ou conditions à long terme, qui durent depuis six mois ou qui pourraient durer six mois ou plus.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CAMIRAND, Jocelyne et Jacinthe AUBIN (2004). *L'incapacité dans les familles québécoises : composition et conditions de vie des familles, santé et bien-être des proches*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 204 p.
- FURRIE, Adele (2018). *L'évolution des données sur l'incapacité au Canada : rester en phase avec un Canada plus inclusif*, n° 89-654-X au catalogue, [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2018003-fra.htm] [Consulté le 31 janvier 2020].
- STATISTIQUE CANADA (2019). *Recensement de 2016*, commande spéciale adressée à Statistique Canada CO-2111, tableaux 1 à 3. [Document interne].
- STATISTIQUE CANADA (2017a). *Dictionnaire : Recensement de la population, 2016 : activités de la vie quotidienne*, n° 98-301-X au catalogue, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop147-fra.cfm] [Consulté le 31 janvier 2020].
- STATISTIQUE CANADA (2017b). *Dictionnaire : Recensement de la population, 2016*, n° 98-301-X au catalogue, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm].
- STATISTIQUE CANADA (2015). *Questions du Recensement de la population de 2016 : questionnaire détaillé (Enquête nationale auprès des ménages)*, [En ligne]. [www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2016/ref/questionnaires/questions-fra.cfm] [Consulté le 31 janvier 2020].



Office des personnes
handicapées

Québec

